

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le septième jour de mai deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin. Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ORDRE DU JOUR

Rés. 18-082

Proposé par : Martin Boulanger

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 3 avril

3.2 Séance extraordinaire du 30 avril

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires d'avril 2018

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 adoption du règlement no 18-388 révision du code d'éthique et de déontologie pour les élus

7.2 adoption du règlement no 18-389 modifiant le règl. no 18-387 sur la tarification des services

7.3 rés. mandat suivi calendrier de conservation auprès des Archives nationales du Qc

7.4 renouvellement assurances générales

7.5 dépôt de l'état des revenus et dépenses

7.6 eau, saison hivernale 2018 au 197 rue Princ.

7.7 offre de services Signé SP

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 acquisition logiciel Première Ligne

8.2 acquisition d'une 2^e laveuse

8.3 modification au protocole d'entente incendie (avenant #2)

8.4 salaire préventionniste

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 acceptation de soumission : fourniture et épandage de AP35

9.2 appel d'offres pour surveillance av Ste-Marie

9.3 engagements de crédits

10.0 URBANISME & ENVIRONNEMENT

10.1 rés. pérennisation Observatoire Mont Mégantic

10.2 formations IBE 2018 : Protection des rives & rôle de l'officier

10.3 subvention couches lavables

11.0 LOISIRS ET CULTURE

11.1 don matériel scolaire

11.2 demande de commandite La Fête de la Pêche

12.0 VARIA

- Emprunt temporaire à venir (art 1093 cm)
- Plan de mesures d'urgence
- Défi Pierre Lavoie
- Débroussaillage dév. résidentiel
- Alimentation Hydro-Québec : av Ste-Marie

13.0 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 3 avril

3.2 séance extraordinaire du 30 avril

Rés. 18-083

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE

4.0- ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires d'avril 2018

Rés. 18-084

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité. Somme totale : 45 778,87\$ plus 14 485,81\$ en salaires pour la période 4.

ADOPTÉE

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

Rés. 18-085

DEMANDE DE RESPECT DE BON VOISINAGE : CONTRÔLE DE POUSSIÈRE SECTEUR VILLAGE

ATTENDU QUE les vtt qui empruntent le sentier établi sur la propriété de l'Express Beauce Mégantic, au centre du village, sont une source de nuisance pour les propriétaires riverains, en raison de la poussière engendrée;

ATTENDU QUE les clubs vtt Les Aventuriers tout-terrain de la Beauce inc. et Club VTT de la Chaudière se partagent l'entretien de ce secteur ;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité de Courcelles demande aux deux clubs responsables de voir à l'application d'abat-poussière pour maintenir le niveau de poussière acceptable pour la saison 2018.

ADOPTÉE

Rés. 18-086

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : FÊTE DE LA PÊCHE

Proposé par : Martin Boulanger

Appuyé par : Gino Giroux

QU'un don de 500\$ soit accordé à la corporation du Moulin Bernier pour l'organisation de la Fête de la pêche, édition 2018.

ADOPTÉE

Rés. 18-087

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT – FORMATIONS 2018

ATTENDU qu'il est de l'intérêt des municipalités que monsieur Jean-François Boulet, IBE, suive les formations suivantes :

- 15-16 octobre 2018 : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (Saint-Georges)
- 5-6 décembre 2018 : Rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme (Orford)

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Martin Boulanger

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Courcelles accepte que monsieur Jean-François Boulet, IBE, participe aux formations décrites précédemment.

QUE les frais encourus (inscription, repas, hébergement et frais de déplacement) soient répartis entre les cinq municipalités utilisatrices de ses services.

ADOPTÉE

Rés. 18-088

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON GALA MERITAS POLYVALENTE BÉLANGER

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

QU'un don de 100\$ soit autorisé pour l'organisation du gala Méritas de la polyvalente Bélanger.

ADOPTÉE

Rés. 18-089

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Proclamation de la Municipalité de Courcelles

à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

Déclaration présentée au conseil municipal

Par Diane Rancourt

Le 7 mai 2018

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est résolu de proclamer Courcelles, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 adoption du règlement no 18-388 révision du code d'éthique et de déontologie pour les élus

7.2 adoption du règlement no 18-389 modifiant le règl. no 18-387 sur la tarification des services

7.3 rés. mandat suivi calendrier de conservation auprès des Archives nationales du Qc

7.4 renouvellement assurances générales

7.5 dépôt de l'état des revenus et dépenses

7.6 eau, saison hivernale 2018 au 197 rue Princ.

7.7 offre de services Signé SP

Rés. 18-090

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 18-388 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE l'objet et la portée du règlement ont été communiqués aux personnes présentes à la séance du 3 avril 2018 par Monsieur le conseiller Gino Giroux;

ATTENDU QUE les formalités d'adoption prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées (L.R.Q., c.E-15.1.0.1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Rancourt, appuyé par Gino Giroux et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 18-388 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 18-091

ADOPTION DU RÈGL. NO 18-389 MODIFIANT LE RÈGL. NO 18-387 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES

ATTENDU QU'avis de motion du règlement 18-389 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX a été donné à la séance du 3 avril 2018;

Il est proposé par : André Drouin

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le règlement intitulé:

RÈGLEMENT NO 18-389 MODIFIANT LE RÈGLEMENT no 18-387 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX, dont copies est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

ADOPTÉE

Rés. 18-092

AUTORISATION DE SIGNATURE : CALENDRIER DE CONSERVATION DES ARCHIVES

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que la Municipalité de Courcelles est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Attendu que la Municipalité de Courcelles n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par Diane Rancourt et appuyé par Renaud Gosselin

D'autoriser Mme Renée Mathieu à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Courcelles.

ADOPTÉE

Rés. 18-093

RENOUVELLEMENT ASSURANCES GÉNÉRALES MUNICIPALES

ATTENDU QUE Groupe Ultima, MMQ, a déposé sa proposition de renouvellement de notre portefeuille d'assurances générales venant à échéance le 9 juin 2018 ;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Patrick Gosselin

QUE la Municipalité accepte tel que présenté, la proposition d'assurances générales et automobiles déposée par groupe Ultima, le tout pour un total de 24 263,00 incluant taxe.

ADOPTÉE

_____ DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL _____

Rés. 18-094

CRÉDIT D'EAU AU 197 RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 197 rue Principale a demandé que la valve d'eau soit fermée en décembre dernier étant donné que le bâtiment allait être fermé pour l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics de la Municipalité a pris la décision de laisser couler l'eau dans les égouts, vu qu'il craignait de briser la valve en tentant une fermeture en hiver;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : André Drouin

QU'un crédit de 300m³ d'eau soit appliqué sur le prochain compte de taxes du 197 rue Principale.

ADOPTÉE

Rés. 18-095

MANDAT SIGNÉ SP, ARCHITECTURE DESIGN

ATTENDU QUE Signé SP, architecture design, a déposé une offre de services en date du 01 mai 2018;

ATTENDU QUE cette offre inclut un plan d'aménagement révisé, une modélisation et autres, le tout tel que décrit dans l'offre;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

QUE la Municipalité retienne les services de Signé SP de St-Georges pour les plans d'aménagement des bureaux de l'hôtel de ville en bas. Une somme de 1 850\$ plus taxes est prévue à cet effet. Le tout selon les termes de paiement décrit à l'offre.

ADOPTÉE

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 acquisition logiciel Première Ligne

8.2 acquisition d'une 2^e laveuse

8.3 modification au protocole d'entente incendie (avenant #2)

8.4 salaire préventionniste

Rés. 18-096

ACQUISITION DU LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE

ATTENDU QUE les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset gèrent en commun un service de protection contre l'incendie via une entente et un comité intermunicipal;

ATTENDU l'adoption du plan triennal d'immobilisation du Service incendie de la Haute-Beauce par les municipalités prenant partie à l'entente et que l'achat d'un logiciel de gestion du service incendie/sécurité civile/prévention y a été inscrit;

ATTENDU l'offre de services no 2SSIH50-180109-PL déposée par PG Solutions en date du 2018-04-06 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

- Logiciels: 7 925.00\$
- Mise en route: 3 321.00\$
- Préparation, configuration et installation: 2 265.00\$
- Total (taxes en sus): 13 511.00\$ Entretien et soutien annuel : 1743.00 \$ taxes en sus au prorata des mois d'utilisation la première année.

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par : Martin Boulanger

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

D'accepter la soumission de PG Solutions

D'autoriser la directrice générale et le maire de la municipalité gestionnaire à signer l'offre de services

De faire parvenir cette résolution aux municipalités prenant part à l'entente

ADOPTÉE

Rés. 18-097

ACQUISITION 2E LAVEUSE POUR HABITS DE COMBAT - COURCELLES

Attendu que les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset gèrent en commun un service de protection contre l'incendie via une entente et un comité intermunicipal;

Attendu la nécessité de laver les habits de combat annuellement ou plus selon les besoins;

Attendu la résolution 2018-03-45 autorisant l'achat d'une laveuse au montant 3 029.98\$ taxes en sus pour la caserne de St-Évariste;

Attendu le montant budgété de 6 500\$ pour l'achat d'une laveuse lors de l'adoption du plan triennal d'immobilisation;

Attendu que l'achat d'une deuxième laveuse pour la caserne de Courcelles respecterait le budget initial et que cet achat éviterait des déplacements entre les deux casernes lorsqu'il sera nécessaire de laver les habits de combat;

Attendu la recommandation du comité de sécurité incendie

En conséquence.

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'acquisition d'une deuxième laveuse.

De faire parvenir cette résolution aux municipalités prenant part à l'entente.

ADOPTÉE

Rés. 18-098

PROPOSITION AVENANT NO 2 : ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES (2016)

ATTENDU QUE la municipalité de La Guadeloupe, gestionnaire de l'entente protection incendie, a déposé une proposition d'avenant #2;

ATTENDU QUE cet avenant vient entre autres, ajouter des éléments à la composition du comité responsable, modifiant ainsi la procédure de prise de décisions;

Il est proposé par : Martin Boulanger

Appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles refuse l'adoption de l'avenant #2 tel que proposé, certains éléments sont justifiables, mais d'autres devront être réévalués.

ADOPTÉE

Rés. 18-099

SALAIRE PRIVILÉGIÉ : POSTE DE PRÉVENTIONNISTE, ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION INCENDIE PRÉVOYANT LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES (2016)

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à une évaluation des candidats ayant déposé leur cv pour le poste de préventionniste :

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE pour le candidat no 1 le salaire horaire serait de 24 à 25\$.

QUE pour le candidat no 2 le salaire horaire serait de 21 à 22\$.

ADOPTÉE

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 acceptation de soumission : fourniture et épandage de AP35

9.2 appel d'offres pour surveillance av Ste-Marie

9.3 engagements de crédits

Rés. 18-100

ACCEPTATION DE SOUMISSION : AP35

ATTENDU QUE nous avons une soumission conforme pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière AP35 pour la saison 2018;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la soumission présentée par les Entreprises Bourget au coût de 0.3187 cent du litre soit retenue.

ADOPTÉE

Rés. 18-101

APPEL D'OFFRES : HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AVENUE SAINTE-MARIE

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QU'un appel d'offres pour surveillance de travaux de réfection de l'avenue Ste-Marie soit lancé, le tout tel que le devis no 171-09490-00-S préparé par la firme Nixo sous enveloppe scellée portant l'inscription «*Appel d'offres no 171-09490-00-S – Honoraires professionnels pour la surveillance de travaux de réfection de l'avenue Sainte-Marie*» et adressée à madame Renée Mathieu, directrice générale, au 116, avenue du Domaine, Courcelles, (Québec) G0M 1C0. La soumission doit être reçue **avant 14h30, le mercredi 23 mai 2018**.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

ADOPTÉE

Rés. 18-102

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE soit autorisée une dépense de 5 000\$ pour carburant, de 1 500\$ pour entretien de véhicules, de 15 000\$ pour achat de concassé 0 ½ ou 0 ¾, de 600\$ pour inspection du fardier et Freight, de 2 500\$ pour vidange des grilles d'égout & pluvial et de 152\$ pour un manteau 5 en 1 pour le directeur des travaux publics.

ADOPTÉE

10.0 URBANISME & ENVIRONNEMENT

10.1 rés. pérennisation Observatoire Mont Mégantic

10.2 formations IBE 2018 : Protection des rives & rôle de l'officier

10.3 subvention couches lavables

Rés. 18-103

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR ACHAT DE COUCHES LAVABLES

ATTENDU QUE le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles est entré en vigueur le 23 juin 2006. Il a pour but de réduire les quantités de matières résiduelles qui sont éliminées et, par la même occasion, d'augmenter la durée de vie des lieux d'élimination;

ATTENDU QUE les exploitants de lieu d'élimination doivent payer une redevance sur le tonnage des matières résiduelles éliminées et que 85% des sommes recueillies sont retournées aux municipalités qui utiliseront ces sommes pour poser des gestes concrets permettant de réduire la quantité des matières résiduelles destinées à l'élimination et par conséquent, prolonger la durée de vie des lieux d'enfouissement et diminuer la pollution découlant de l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU QUE plus de 600 millions de couches sont jetées chaque année au Québec représentant le 3^e déchet en importance dans les sites au Québec et qu'une couche jetable prend de 300 à 500 ans à se décomposer;

ATTENDU QUE l'utilisation de couches lavables réduit les coûts annuels d'enfouissement pour toute la société et permet une économie familiale d'environ 2 000\$ par enfant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Martin Boulanger
QUE la Municipalité réitère son engagement à subventionner l'achat de couches lavables, réservé aux résidents permanents de Courcelles, parents d'enfant de moins de six mois.
QUE sur présentation de preuve d'achat d'un ensemble de couches lavables, la Municipalité accorde une subvention équivalente à 50% des coûts avant taxes, limitée à un maximum de 200\$.
QUE ces subventions soient payées à même le budget courant dans le cadre du programme de redistribution des redevances à l'élimination des matières résiduelles aux municipalités.

ADOPTÉE

11.0 LOISIRS ET CULTURE

11.1 don matériel scolaire

11.2 demande de commandite La Fête de la Pêche

Rés. 18-104

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR ACHAT D'ARTICLES SCOLAIRES

ATTENDU QUE la Municipalité désire établir un programme d'encouragement scolaire auprès des jeunes de notre municipalité;
ATTENDU QUE les jeunes familles sont au cœur des préoccupations des élus de notre municipalité;
Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'un montant de 5 000\$ soit réservé pour l'achat de matériel scolaire, environ 60 sacs. Les listes seront fournies par l'école Ste-Martine, l'achat et la distribution se fera par la Municipalité au courant de l'été.

ADOPTÉE

12.0 VARIA

- **Emprunt temporaire à venir (art 1093 cm)**
- **Plan de mesures d'urgence**
- **Défi Pierre Lavoie**
- **Débroussaillage dév. résidentiel**
- **Alimentation Hydro-Québec : av Ste-Marie**

Rés. 18-105

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON COURSE À RELAIS, DÉFI PIERRE LAVOIE

ATTENDU QUE plusieurs jeunes de Courcelles participent à la Course à relais Québec/Montréal du grand défi Pierre Lavoie qui se tiendra les 12 & 13 mai;
Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la Municipalité accorde un don de 200\$ pour ce grand défi, bravo à nos jeunes!

ADOPTÉE

Rés. 18-106

AUTORISATION DE SIGNATURE : DEMANDE D'ALIMENTATION HQ

Proposé par : André Drouin

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la directrice générale, Mme Renée Mathieu, soit autorisée à signer la demande d'alimentation, référence : DCL-22187859 pour et au nom de la Municipalité de Courcelles.

ADOPTÉE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 22h30

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.